



# HONORAIRES MAXIMUM DE TRANSACTION

## TRANSACTION SUR LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL ET TERRAINS A BATIR :

|                        |                          |
|------------------------|--------------------------|
| De 0 € à 70 000€       | 5 000€ minimum 3000€ TTC |
| De 70 001€ à 100 000€  | 9% minimum 3000€ TTC     |
| De 100 001€ à 150 000€ | 8% minimum 3000€ TTC     |
| De 150 001€ à 250 000€ | 7% minimum 3000€ TTC     |
| Plus de 250 001€       | 6% minimum 3000€ TTC     |

## TRANSACTION IMMEUBLE DE RAPPORT

10% TTC sur prix net vendeur

## GESTION IMMOBILIERE

Propriétaire : 10 % du loyer toutes charges comprises

## LOCATION

Si gestion : Forfait de 400 € partagé entre le locataire entrant (visites, rédaction du contrat de location et état des lieux d'entrée et de sortie) et le propriétaire.

Location uniquement : Un mois de loyer HC partagé entre le locataire et le propriétaire

**Les honoraires sont calculés sur le prix net vendeur**

**COPIE DE PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE  
AVANT TOUTE VISITE pour VENTE ou LOCATION**

**L'article L. 561-5 du Code monétaire et financier  
oblige l'agent immobilier à identifier son client  
avant d'entrer en relation d'affaires**